Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_219-DE

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
REUNION DU 16 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE SEIZE DECEMBRE A VINGT HEURE TRENTE CINQ, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à Maison Intercommunale de Dourdain, 6 rue du stade, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 10 décembre 2025.

Présents : MMes C. BRIDEL, C. COLLAS, L. DERIEUX, I. GAUTIER, L. LEBLANC, I. MARCHAND-DEDELOT, A-L. OULED-SGHAÏER, S. PRETOT-TILLMANN, R. SALMON, K. SEVIN-RENAULT, E. THOMAS-LECOULANT, MM O. BARBETTE, J. BEGASSE, G. BEGUE, J. BELLONCLE, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, J. DUPIRE, E. FRAUD, C. GAUTIER, M. MAILLARD, S. PIQUET, R. SALAUN, D. VEILLAUX

Absents : MMes. N. CHARDIN, S. CHYRA, M. DESILES, P. MACOURS, R. PIEL, MM. V. BONNISSEAU, S. HARDY, Y. LE ROUX, B. MICHOT, S. RASPANTI, P. ROCHER, S. TRAVERS

Pouvoir : M. V. BONNISSEAU A M. J. BEGASSE, MME S. CHYRA A M. O. BARBETTE, M. Y. LE ROUX A M. G. BEGUE, MME P. MACOURS A MME K. SEVIN-RENAULT, M. B. MICHOT A M. E. FRAUD,

Secrétaire de séance : M. J. DUPIRE.

BATIMENTS

Avenants aux marchés de réhabilitation et d'extension du Centre Multi-Activités de Liffré - Aquazic

Rapporteur : Ronan SALAÜN, Vice-Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L. 5214-16 et L. 1321-1 ;

VU L'arrêté préfectoral n°35-2023-10-03-00002 du 03 octobre 2023 portant modification des statuts de la communauté de communes « Liffré-Cormier Communauté » ;

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2124-1 et L.2123-1 ;

VU la délibération n° 2018-134 du 15 octobre 2018 relative au projet de réhabilitation et d'extension du centre multi-activités de Liffré ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_219-DE

VU la délibération n° 2018-135 du 15 octobre 2018 portant approbation de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à Liffré-Cormier communauté ;

VU la délibération n° 2020-020 du 9 mars 2020 portant approbation de l'avant-projet définitif relatif à la rénovation et à l'extension du Centre Multi-activités ;

VU la délibération n° 2021-049 du 23 mars 2021 portant approbation des décisions prises par M. le Président dans le cadre de ses délégations ;

VU la délibération n° 2021-113 du 1er juin 2021 portant approbation des décisions prises par M. le Président dans le cadre de ses délégations ;

VU la délibération n° 2021-137 du 6 juillet 2021 portant approbation des décisions prises par M. le Président dans le cadre de ses délégations ;

VU la délibération n° 2021-186 du 2 novembre 2021 portant validation des marchés relatifs à la rénovation et l'extension du Centre Multi-activités (Aquazic) ;

VU la délibération n° 2021-211 du 14 décembre 2021 portant validation des marchés relatifs à la rénovation et l'extension du Centre Multi-activités (Aquazic) ;

VU la délibération n° 2022-204 du 15 novembre 2022 portant validation de la relance des marchés – Lots 4 et 6 - relatifs à la rénovation et l'extension du Centre Multi-activités (Aquazic) ;

VU la décision n°2021-47 du 29 juin 2021 attribuant le marché 2021-12 des lots n°11, 14 et 15 ;

VU la décision n°2023/42 du 15 mai 2023 attribuant le marché 2022-0037-L06 en relance suite à la liquidation du titulaire de la consultation initiale ;

VU la décision n°2024-93 du 22 novembre 2024, attribuant le marché 2024-0034 en relance du lot 12 ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 09 décembre 2025.

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Par délibération du 15 octobre 2018, le conseil communautaire a validé le projet de réhabilitation et extension du Centre Multi-activités de Liffré.

Ce bâtiment abrite la piscine, l'école de musique, une salle de spectacle et une salle polyvalente. La piscine et l'école de musique relève des compétences de Liffré-Cormier communauté, leur gestion a donc été transférée à la communauté de communes par une mise à disposition. La salle de spectacle et la salle polyvalente reste de la responsabilité de la ville de Liffré. Afin de simplifier la réalisation des travaux, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été conclue entre les deux personnes publiques afin de désigner Liffré-Cormier communauté comme maître d'ouvrage unique pour la durée des travaux.

Sur la base du projet validé par le conseil communautaire lors de sa séance du 9 mars 2020, un appel d'offres a été lancée le 25 novembre 2020, composé de deux procédures en application du b) du 2) l'article R. 2123-1 du Code de la commande publique relatif aux « petits lots ». Ces procédures n° 2020-21 et 2020-22 regroupaient les 25 lots suivants :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_219-DE

Lot(s)	Désignation
2020-21 - 1	Désamiantage – Déconstruction – Curage
2020-21 - 2	Terrassements – VRD – Espaces verts
2020-21 - 3	Démolition – Gros œuvre
2020-21 - 4	Charpente bois
2020-21 - 5	Etanchéité
2020-22 - 6	Couverture - Bardage
2020-21 - 7	Menuiseries extérieures aluminium
2020-21 - 8	Métallerie – Serrurerie
2020-22 - 9	Menuiseries intérieures bois
2020-21 - 10	Equipements de vestiaires
2020-21 - 11	Cloisons - Plafonds
2020-21 - 12	Revêtements de sols – Faïence
2020-21 - 13	Peinture
2020-21 - 14	Nettoyage de mise en service
2020-21 - 15	Ascenseur
2020-22 - 16	Contrôle d'accès monétique et billetterie piscine
2020-22 - 17	Bassin inox – Equipements de bassins – Couverture thermique
2020-21 - 18	Equipements de balnéothérapie
2020-21 - 19	Chauffage – Traitement d'air – GTB – Plomberie sanitaire
2020-21 - 20	Traitement d'eau
2020-21 - 21	Electricité – Courants forts et faibles
2020-22 - 22	Contrôle d'accès bâtiment – Anti-intrusion – Gestion technique centralisée du CMA
2020-21 - 23	Chaufferie biomasse
2020-21 - 24	Pentagliss
2020-21 - 25	Tribunes télescopiques

L'ensemble de ces lots a été attribué entre février et novembre 2021. En ce sens, lors de sa séance du 2 novembre 2021, le conseil communautaire a validé l'attribution du lot 23 – « Chaufferie biomasse » et autorisé M. le Président à affermir, par voie de conséquence, les tranches optionnelles des lots n° 2, 3, 5, 6, 8, 13, 19, 21 et 22.

Toutefois, en raison de l'évolution du besoin de Liffré-Cormier Communauté, d'erreurs du maître d'œuvre dans la préparation des clauses techniques du marché et des évolutions en matière de réglementation des piscines publiques, des modifications doivent être apportées à différents lots.

Des avenants ont été préparés et présentés à la commission d'appel d'offres du 9 décembre 2025. La commission s'est prononcée favorablement sur l'ensemble de ces avenants, dont un exemplaire est joint en annexe :

- 2020-21 : Lot 19 – SPIE – Avenant n°12 : +12 428,21 € HT, soit un nouveau montant de marché porté à 2 482 106,61 € HT (2 911 273,06 € TTC) ;
- 2020-21 : Lot 21 – BERNARD ELECTRICITE – Avenant n°15 : +5 505,12 € HT, soit un nouveau montant de marché porté à 600 278,53 € HT (720 334,24 € TTC) ;
- 2022-0037 : Lot 6 – FERRATE – Avenant n°3 : +770,48 € HT, soit un nouveau montant de marché porté à 487 706,14 € HT (585 274,37 € TTC) ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_219-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** les avenants relatifs aux lots 19 et 21 du marché n° 2020-21, ainsi qu'au lot 6 du marché n°2022-0037 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces du marché nécessaires à son exécution.

Fait à Dourdain, le 16 décembre 2025

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,	LE SECRETAIRE DE SEANCE
STEPHANE PIQUET	JEAN DUPIRE